

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016



Le Conseil Municipal au complet s'est réuni ce jour à 20h 30 en session ordinaire. Les différents points de l'ordre du jour ont été traités successivement :

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Malgré nos réticences, la CCPA (Communauté de Communes du Pays d'Astrée) va prochainement rejoindre Loire-Forez. Dans le cadre de cette fusion-absorption, nous devons désigner nos représentants à la future assemblée, qui comptera 130 membres. Compte tenu de la taille de notre commune, nous devons désigner un délégué et un suppléant. Le conseil nomme à l'unanimité Pierre VERDIER comme titulaire et Bernard JUSTE comme suppléant.

CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX

Nous conserverons pendant encore un an la compétence sur la voirie. Afin de faciliter les futures demandes de subvention, nous proposons de classer en voies communales 2 839 m de chemins ruraux et 1 795 m d'espaces privés communaux à caractère de chemins ruraux. De même 12 514 m² d'espaces privés de la commune sont proposés au classement en places publiques. Les membres du conseil ont pu prendre connaissance en détails et sur plan de ces modifications. Comme annoncé par voie d'affichage, l'enquête publique préalable, en cours depuis le 14 novembre, s'achèvera le 28 novembre. Les habitants peuvent consulter le dossier en mairie et noter leurs remarques sur le registre ouvert à cet effet. Passée cette date, ces propositions de classement pourront alors être déposées.

REGIME INDEMNITAIRE

Il s'agit là des primes de fin d'année versées aux salariés de la commune. Celles-ci ont été examinées au cas par cas et votées à l'unanimité.

REUNIONS DE COMMISSIONS DE LOIRE-FOREZ

Ce sont pour l'heure des réunions préparatoires à la mise en place de la structure pour les années à venir. Mais il en ressort déjà que dans le futur, les décisions seront prises en commissions, l'assemblée n'ayant plus qu'à les entériner. Mr le Maire nous fait part de quelques exemples concernant la voirie ou l'assainissement collectif.

BULLETIN MUNICIPAL

l'équipe chargée de cette réalisation est en plein travail. Une réunion de mise à jour est prévue vendredi 18. Le bouclage pour remettre le dossier à l'imprimeur est fixé au 12 décembre.

C'est Odile Barthélémy qui avait la charge de cette fonction. Son départ en retraite nous conduit à pourvoir à son remplacement, et c'est tout naturellement Pauline Meilland qui est proposée pour cela, ce qui ne soulève aucune contestation. Proposition adoptée à 100 %.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Rando « Découverte du patrimoine de Marcoux »** : Tout s'est bien passé, les commentaires ont été élogieux, et cette initiative a permis de dégager un bénéfice de l'ordre de 600 € au profit du CCAS.
- **Adressage** : Le projet entre maintenant dans sa phase réalisation. Une commission a été désignée pour cela. Elle se réunira le mardi 22 pour finaliser la marche à suivre. Le premier travail sera de donner des noms aux rues. L'étude du projet pourrait ensuite être confiée à Loire-Foréz pour un coût de l'ordre de 1€ à 1,5 € par adresse.
- **Loge aux Vignes** : Une inauguration du restaurant rénové est prévue le 9 décembre à 19h, en présence notamment des élus qui ont apporté leur concours financier et des artisans qui ont participé aux travaux. Les habitants de Marcoux sont également conviés bien sûr.
- **Bibliothèque** : Le budget devra prochainement être revu. Pour l'heure, les soucis sont à l'acquisition d'un meuble informatique.
- **Zonage P.L.U.** : Une réunion se tiendra lundi 21 novembre à la mairie pour préparer celle du jeudi 24 avec toutes les instances concernées.
- **Installation du T.H.D.** : le chantier va démarrer au plus tard en janvier. Il se poursuivra sur une dizaine de mois et devrait être terminé pour fin 2017.

Plus aucune question n'étant émise, la séance est levée à 23 h 30.